Demande de permis d’exploitation temporaire pour des activités de tournage

Parcs nationaux des montagnes

Les renseignements fournis serviront à déterminer si un permis d’exploitation peut être délivré. Vous devez remplir toutes les sections du formulaire. Parcs Canada se réserve le droit de rejeter les demandes qui ne s’inscrivent pas dans son mandat, ses valeurs et ses principes, de même que celles qui sont incomplètes et celles qui risquent de nuire à ses opérations quotidiennes.

**Vous devez soumettre la demande dûment remplie au moins 20 jours ouvrables avant la première journée de tournage prévue**, afin que Parcs Canada ait le temps de l’étudier et de l’approuver. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Parcs Canada peut coordonner la délivrance de permis pour des activités de tournage dans plus d’un parc national. Veuillez communiquer avec le premier parc où vous souhaitez exercer vos activités (voir les coordonnées à la dernière page). Tous les documents à l’appui doivent être envoyés à la personne-ressource de Parcs Canada qui coordonne la délivrance du permis.

Section 1 – Renseignements sur l’entreprise

Titre du projet :

Société de production :

Adresse postale :

Directeur de production/réalisateur :

Adresse de courriel :

Nos de téléphone – Cell. :       Bureau :

Représentant de l’entreprise/régisseur d’extérieurs (sur place pendant le tournage) :

Nos de téléphone – Cell. : Bureau :

Adresse de courriel :

Vous devez fournir un document attestant que vous possédez une police combinée d’assurance-responsabilité d’une valeur minimale de 2 000 000 $ par incident qui confère à *Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par l’Agence Parcs Canada,* le statut d’autre assuré. Vous devez conserver cette police pendant toute la durée de vos activités de tournage dans le parc. Votre demande sera jugée incomplète tant que Parcs Canada n’aura pas reçu votre preuve d’assurance.

[ ]  Preuve ci-jointe

Section 2 – Renseignements sur le projet

|  |  |
| --- | --- |
| Type d’entreprise  | [ ]  Entreprise commerciale [ ]  Fonction publique [ ]  Projet étudiant[ ]  Organisme sans but lucratif (veuillez fournir le numéro d’enregistrement) :       Autre (veuillez préciser) :       |
| Vocation première des séquences filmées | [ ]  Promotion touristique [ ]  Pédagogie/documentaire[ ]  Divertissement [ ]  Autre  |
| Description du projet | Décrivez le projet (qui, quoi, où, quand et pourquoi; maximum de 200 mots) :       |
|  Public et segment démographique ciblés  | [ ]  Canadiens (veuillez préciser le segment démographique) :       [ ]  Étrangers (veuillez préciser le segment démographique) :       |
| Nombre estimatif de spectateurs (circulation et portée) |       |
| Produit final\*\* Un exemplaire du produit final doit être fourni en vertu des conditions du permis. \*\* | [ ]  Revue [ ]  Site Web [ ]  Émission de télévision[ ]  Annonce[ ]  Médias sociaux (YouTube, Facebook, blogues, etc.)[ ]  Documentaire[ ]  DVD[ ]  Dépliant [ ]  Livre[ ]  Vidéoclip[ ]  Images d’archives[ ]  Autre (veuillez préciser) :       Échéance pour la publication ou date de diffusion :       |
| Scénarimage/scénario | [ ]  Ci-joint [ ]  Non disponible |
| Taille de l’équipe \*\* Le chiffre inscrit doit comprendre les acteurs et les membres de l’équipe de production. \*\* |       |
| Nombre de véhicules \*\* Il se peut que vous deviez fournir les numéros d’immatriculation. \*\* |      Avez-vous des véhicules de plus de 4 500 kg? [ ]  Oui[ ]  Non |
| Accessoires et équipement  | [ ]  Plateau [ ]  Accessoires [ ]  Services auxiliaires (tente, poubelles, traiteur, etc.) [ ]  GénératriceVeuillez fournir des détails sur le plateau de tournage, les accessoires et les services auxiliaires dont vous aurez besoin.       |
| Dressez la liste de l’équipement dont vous aurez besoin pour votre production (y compris les caméras). Soyez précis, car seul l’équipement énuméré sera approuvé sur votre permis.       |
| Ce projet nécessite-t-il des travaux de construction ou de modification? [ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez préciser :       |
| Ce projet exige-t-il la présence de bétail ou d’animaux dressés? [ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez préciser :       |
| Ce projet nécessite-t-il de l’alcool, des armes à feu ou du tabac? [ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez préciser quel usage vous comptez en faire :       |
| Extérieurs (cochez toutes les cases applicables) | [ ]  Parc national Banff[ ]  Parc national Jasper [ ]  Parc national Yoho[ ]  Parc national Kootenay[ ]  Parc national du Mont-Revelstoke [ ]  Parc national des Glaciers [ ]  Parc national des Lacs-Waterton [ ]  Autre (veuillez préciser) :       |
| Itinéraire |
| Date | Lieu précis  | Heure de début  | Heure de fin  |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
| Veuillez joindre un itinéraire séparé pour les dates et les lieux de tournage supplémentaires, le cas échéant. Parcs Canada reconnaît que les sociétés de production ont besoin de souplesse, et il fera tout en son pouvoir pour s’adapter aux changements d’horaire ou de date. Cependant, il pourrait être impossible d’autoriser des changements moins de cinq jours avant le tournage ou après la délivrance du permis.  |
| Tournage dans des domaines à bail (p. ex. hôtels, salons de thé, restaurants, stations de ski, téléphériques, etc.) | Comptez-vous réaliser des activités de tournage sur la propriété d’entreprises en exploitation dans un parc national? [ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez préciser le nom de l’entreprise et joindre l’autorisation écrite :      [ ]  Autorisation ci-jointe |
| Tournage de séquences avec des voyagistes (p. ex. randonnée guidée, excursion équestre, excursion en raquettes, etc.) | Comptez-vous filmer des séquences avec des voyagistes?[ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez préciser le nom de l’entreprise et fournir une autorisation écrite :      [ ]  Autorisation ci-jointe  |
| Association des guides de montagne canadiens (AGMC) \*\* Les équipes de tournage qui filment des excursions d’alpinisme, des déplacements sur un glacier, des excursions de ski de randonnée ou d’autres scènes dans l’arrière-pays (à l’extérieur du domaine à bail des stations de ski) doivent être accompagnées en tout temps d’un guide agréé par l’AGMC. Parcs Canada se réserve le droit de déterminer le nombre de guides requis par équipe. \*\* | Des guides agréés par l’Association des guides de montagne canadiens (AGMC) accompagnent-ils l’équipe de tournage? [ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez fournir le nom des guides et préciser leurs qualifications :       |
| Envisagez-vous de présenter une demande d’entrevue avec un représentant de Parcs Canada?  | [ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez fournir des détails :       |

Section 3 – Tournage aérien

Les activités de tournage nécessitant des aéronefs, y compris des véhicules aériens sans pilote (drones), sont assujetties à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et au *Règlement sur l’accès par aéronef aux parcs nationaux du Canada* (<http://laws-lois.justice.gc.ca/>). Le directeur du parc national peut approuver l’accès par aéronef, mais uniquement pour les besoins de la gestion du parc ou dans des situations d’urgence. Il faut détenir un permis d’activité restreinte en plus du permis de tournage approuvé pour effectuer un atterrissage, un décollage ou un vol à basse altitude dans un parc national. Parcs Canada pourrait avoir besoin d’un délai supplémentaire pour traiter les demandes de tournage aérien.

Avez-vous l’intention de poser un hélicoptère ou de filmer du haut des airs dans un parc?

[ ]  Oui

[ ]  Non

Si oui, précisez le type d’aéronef :

[ ]  Véhicule aérien sans pilote (drone)

[ ]  Hélicoptère

[ ]  Autre (veuillez préciser) :

Section 4 – Droits

Parcs Canada se réserve le droit d’imposer des droits de demande non remboursables sur réception d’une demande de permis de tournage. Les droits doivent avoir été reçus avant le début des activités de tournage ou de photographie. Les sommes indiquées comprennent la taxe sur les produits et services (TPS).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Taille de l’équipe de production  | Droits de demande | Droits de tournage en extérieur (par jour) |
| 1-6 | 160.00 $ | 532.25 $ |
| 7-15 | 399.25 $ | 1,064.75 $ |
| 16-30 | 798.50 $ | 1,596.75 $ |
| 31-99 | 2,661.25 $ | 2,129.25 $ |
| 100 et plus | 3,193.75 $ | 2,661.25 $ |

Selon la portée, le lieu et la taille de l’équipe, il se peut que des droits de surveillance (heures supplémentaires comprises) soient imposés à la société de production en plus des droits énumérés ci-dessus.

Section 5 – Responsabilité

|  |
| --- |
| J’atteste par la présente que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets et que je n’ai fait aucune déclaration erronée ou trompeuse. Je possède tous les pouvoirs voulus pour représenter le requérant/la société de production et le projet décrit ci-dessus.  |
| Signature :  |  | Date :  |  |
| Nom (en caractères d’imprimerie) :  |  |
| Personne responsable du respect des conditions du permis sur place :  |
| Signature : |  | Date : |  |
| Nom (en caractères d’imprimerie) : |  |

Section 6 – Nos coordonnées

Secteur de Banff (partie est du parc national Banff)

No de tél. : 403-760-1315

Adresse de courriel : film.banff@pc.gc.ca

Secteur de Lake Louise (y compris la promenade des Glaciers), parc national Yoho et parc national Kootenay

No de tél. : 250-343-2000

Adresse de courriel : film.llyk@pc.gc.ca

Parc national Jasper

No de tél. : 780-852-6156

Adresse de courriel : film.jasper@pc.gc.ca

Parc national des Lacs-Waterton

No de tél. : 403-859-5133

Adresse de courriel : waterton.info@pc.gc.ca

Parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers

Tel: 250-837-7500 ext. 4

Adresse de courriel : filmmrg@pc.gc.ca